

**MAIRIE D'ORLÉAT**4 rue de Fougères  
63190 OrléatTél : 04 73 73 13 02  
Fax : 04 73 73 10 32**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2023****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18**

L'an deux mille vingt-trois le six novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 Octobre 2023.

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT, Grégory COINTE, Stéphanie YVERNAULT, Rémi CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Héloïse FERRIER ;

**Ont donné procuration** : Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT  
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO

**Absente** : Cindy FOUR

**DELIBERATION****Subvention Région : Aménagement d'un terrain de tennis  
N°2023/11/77 B****Objet : Autres domaines de compétences de communes**

- Vu la délibération n°2023/06 relative à la convention d'utilisation des terrains de tennis au Sporting Club Lozevien

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement des terrains de tennis à la base de loisirs.

Madame le Maire donne lecture du plan de financement :

Travaux d'aménagement (dalle, revêtement, grillage)	138 666 € HT
Subvention Région 20%	27 733 €
Autofinancement	110 933 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité**

- Approuve le plan de financement
- Autorise Mme le Maire à déposer le dossier de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*



Fait à Orléat, le 6 novembre 2023

**AR Prefecture**

063-216302653-20231106-20231177B-DE  
Reçu le 14/11/2023